

AMIDS
52 rue Monsieur Vincent - 35 400 SAINT-MALO
T : 02 99 81 50 34
E-mail : secretariat@amids.fr
Site internet : <http://www.amids.org>
Responsable :
M. Pichon, directeur ; M. Bourdais, chef de service

Structure

CHU AMIDS
Hébergements d'urgence
PAYS DE ST MALO



Capacité

Nb Places : 18

Public

Public : Hommes seuls
Accueil d'usagers avec chien : Oui (chenil composé de 4 petits box individuels)

Hébergement

Modalité Hébergement : Collectif: 3 chambres de 4 lits (dont 3 de stabilisation), 2 chambres de 3 lits
Diifus: 1 appartement de 3 chambres (co-hébergement)
Descriptif : Collectif: Blocs sanitaires collectifs, cuisine collective
Diffus: cuisine et sanitaire partagés

Localisation géographique

Situation de l'établissement : La structure collective se situe au 52 rue Monsieur Vincent à Saint Malo. L'appartement en diffus se situe également à Saint Malo
Accessibilité de l'établissement : Accès en train ou en bus (ligne 88), gare SNCF à 1,4 km et l'arrêt de bus est à 100m.

Règles de fonctionnement

Visite : Selon le règlement de fonctionnement
Horaires d'arrivée et de départ : Horaires de départ 8h00 le matin, réouverture à 8h30, sauf le week end en continu.
Arrivée avant 19h.
Absences : Selon le règlement de fonctionnement
Entretien d'accueil : Oui, avec fiche d'admission, remise du règlement de fonctionnement, contrat de séjour
Contrat séjour : Oui

Participation financière

Caution : Non
Participation à l'hébergement : La mise à l'abri est gratuite. A partir de la 8ème nuitée si la personne a des ressources, une participation de 4€/jour est demandée

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Restauration collective pour petit déjeuner et dîner. Participation à la vie collective autour du repas. Mise à disposition de la cuisine le midi ainsi que de tous les équipements (réfrigérateur dédié aux résidents). Aide à l'instruction de dossiers resto du Cœur, banque alimentaire.
Prestation médicale : Passage infirmier tous les soirs 7j/7 pour délivrance médicale.
Aide psychologique : Partenariat avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité qui intervient à la demande et sur des situations bien précises.
Autres services : Une aide administrative et sociale est fournie pour permettre une évaluation concentrée avec le service orienter et/ou le service soial de référence (CCAS, CDAS, ...).

Orientation

Via le SIAO 35

PHOTO

